

Elaborer un rapport de durabilité conforme à la CSRD

RS7284 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	120, 310
Formacode(s)	32008, 32089, 13254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2028

Certificateur(s)

LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES · SIRET : 47916313100119

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le nouveau rapport de durabilité encadré par la directive européenne CSRD répond à la nécessité pour les organisations de se développer dans un monde appelé par les services financiers VUCA pour « Volatility, Uncertainty, Complexity & Ambiguity » (en français « Volatilité, Incertitude, Complexité et Ambiguïté ») et BANI pour « Brittle (fragile), Anxious, Non linéaire, et Incompréhensible ». Ce monde de « permacrisis » implique de se munir d'outils et de méthodes claires restituant la complexité de la réalité et permettant l'anticipation et l'appréhension de ce qui par nature se présente comme imprévisible. La standardisation du rapport extrafinancier, notamment par ce qu'elle permet en termes de comparabilité, est primordiale pour permettre à la finance durable, encore dans son jeune âge, de se développer.

Ce nouveau rapport est en cela, une réponse indispensable, à la fois pour répondre à l'urgence des défis environnementaux et sociaux auxquels nos sociétés font face, et à la fois pour permettre aux entreprises d'aujourd'hui et de demain, de se développer dans ce monde en transformation. Le changement de mentalité est opéré, c'est sa diffusion par l'effectivité des actions grâce au déploiement de nouvelles compétences dont il est ici question.

Le service financier et sa direction en premier, mais également le service RSE et sa direction sont les porteurs d'une nouvelle manière de considérer le Développement Durable. Or la première barrière à l'application de cette directive n'est pas financière, mais bien intellectuelle. La directive et ses 800 pages ne représentent pas seulement un travail considérable de déchiffrement, elle exige en réalité l'acquisition d'un nouveau langage, d'une nouvelle manière d'appréhender le rapport extrafinancier.

La montée en compétences des salariés contributeurs et/ou responsable du nouveau reporting constitue un capital intellectuel précieux, autant pour l'entreprise que pour l'employabilité des personnes concernées. À travers les compétences transmises pour appliquer la CSRD, c'est un langage commun qui s'ouvre à ces deux services afin de rendre possible et pérenne ce travail profondément collaboratif.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C.1 Appréhender le panorama des différentes directives, réglementations et normes et leur complémentarité entre elles (CSRD, taxonomie verte, normes ESRS) pour s'approprier ses spécificités d'enjeux, de contenu et le périmètre de conformité à respecter lors de la réalisation du rapport de durabilité
- C2. Définir le processus de reporting à mettre en place en constituant l'équipe, en déterminant le calendrier et en organisant la remontée des informations de durabilité nécessaires pour piloter la production du rapport de durabilité
- C.3 Compiler les informations générales à présenter dans les ESRS transverses en cartographiant le modèle d'affaire, la chaîne de valeur et les parties prenantes de l'entité ou du groupe afin de disposer de la liste des enjeux de durabilité de l'organisation nécessaire à la réalisation de l'analyse de double matérialité
- C.4 Etablir l'analyse de double matérialité en décrivant les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) pour chaque

enjeu de durabilité préalablement sélectionné et en évaluant chaque IRO selon les modalités de calcul propres à la matérialité d'impact et à la matérialité financière afin de déterminer les informations à collecter en vue de la rédaction du rapport de durabilité

- C.5 Produire les exigences de publications narratives et quantitatives conformes aux conclusions de l'analyse de double matérialité en déterminant les écarts entre les exigences identifiées et l'état des lieux de l'existant par thématique ESG afin de mettre en place le protocole de collecte des informations auprès des parties prenantes
- C.6 Etablir la réalité financière de l'évaluation des Impacts, des Risques et des Opportunités (IRO), en termes d'ampleur, d'étendue et d'irrémediabilité, pour chaque ligne d'informations identifiées en 4 dimensions (Gouvernance, Stratégie, Gestion des IRO, Métriques et cibles) afin de présenter le processus et les résultats de l'analyse de matérialité à la gouvernance de l'entreprise
- C.7 Rédiger le rapport de durabilité en appliquant strictement la structure de présentation déterminée par l'annexe D de ESRS 1 et en organisant le contrôle de l'exhaustivité des informations (contrôle/audit interne ou auditeur externe) pour s'assurer de la conformité réglementaire du rapport de durabilité.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation s'adresse aux métiers suivants : Directeurs/responsables financiers - Directeurs/responsables RSE – Consolideurs – Responsables des normes.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 4 personnes :

- Un membre de l'organisme délivrant la certification, qui est présent au moment de la prise de décision par le jury de la délivrance de la certification. Il ne dispose pas d'un droit de vote ;
- Trois professionnels exerçant l'un des métiers cibles.?

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2028
Date de dernière délivrance possible	24/03/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Formation Parcours Elaborer le rapport de durabilité conforme à la CSRD | Lefebvre Dalloz Compétences

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7284/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 475 € – 6 480 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.